

**Séance du 5 NOVEMBRE 2014**

Date de la convocation : 30/10/2014

L'an deux Mil Quatorze et le 5 novembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel LESECQ, Maire.

Membres du Conseil Municipal : 11  
Présents : 10  
Représentés : 1

Votants : 11  
Exprimés : 11  
Pour : 10      Abstention : 1      Contre : 0

Présents : Michel LESECQ, Yoan PASCAREL, Bernard PIERREFITE, Dominique ANDRE, Sophie IRWAN, Aleida MOLENKAMP, Olivier DESMAISON, Thierry CAUX, Jean-Pierre LUCON.

Absent excusé : Madeleine PEYRAT a donné pouvoir à Olivier DESMAISON  
Benoît DESCOMPS a donné pouvoir à Thierry CAUX

A été nommé secrétaire : Bernard PIERREFITE

## **COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

### **NETTOYAGE DE LA SALLE ST LIBERAL POUR LES ASSOCIATIONS**

Mr le Maire rappelle aux membres présents que la salle St libéral est cédée gratuitement aux associations de la commune dans la limite de deux manifestations par an. Les associations ont l'obligation de rendre la salle propre. Il propose de donner le choix aux associations ; soit faire exécuter le nettoyage par une société à leurs frais, soit le faire elles même. Si cette deuxième option est choisie, un chèque de caution de 150.00 € sera demandé lors de la remise des clefs et ne sera rendu qu'après un état des lieux et constatation que la salle est rendue propre.

Mr le Maire demande au Conseil Municipal de délibérer.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- ACCEPTE cette proposition pour le nettoyage de la salle en donnant le choix aux associations.
- DECIDE que cette mesure entrera en vigueur dès ce jour.

### **CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE**

Elle aura lieu à 10 heures. Départ de la mairie ; le cortège se rendra, accompagné par la fanfare de Juillac, au monument aux morts où une gerbe sera déposée.

### **TRAVAUX AVENUE HENRI QUEUILLE**

Les travaux de l'avenue Henri Queuille se poursuivent normalement.

### **FOIRE**

Elle aura lieu le 17 novembre. La municipalité offrira un apéritif.